



Volume 2/ Numéro 1

# **MOT DE L'EXECUTIF**

Bonjour à toutes, votre exécutif syndical FIQ-SPSMO désir, à travers cette première publication de 2019, vous souhaiter une année orientée vers l'avenir et l'espoir de jours meilleurs. Les premières semaines se présentent cependant de manière plutôt sombre pour plusieurs d'entre vous. Que ce soit les changements organisationnels avec le GRH-Paie ou la surcharge de travail et le manque de personnel, soyez assurées que vos équipes syndicales sont très impliquées à vous entendre et à chercher des solutions auprès de l'employeur.

# **FETE HIVERNALE**



Le 13 décembre dernier, à l'aréna de St-Timothée, avait lieu votre party des fêtes 2018.

Ce fut l'occasion pour 300 membres de se réunir sur un mode festif et profiter d'un bon repas, d'animation et de nombreux prix de présence. Ce fut un succès sur toute la ligne et nous remercions tous les participants. Nous vous donnons rendez-vous pour une prochaine activité.

Votre comité organisateur

Dans cet ordre d'idée, sachez que des contacts quotidiens ont lieu entre votre exécutif et les ressources humaines, et ce depuis le début décembre, pour tenter d'éviter ou de diminuer l'impact du manque de ressources et de l'accroissement de l'achalandage actuel sur vous toutes car, si les urgences débordent, la pression se fait sentir sur l'ensemble des services du CISSS-MO et sur toutes nos membres. Les 6 membres de votre exécutif sont d'ailleurs disponibles, à tour de rôle, du vendredi 1 6hres au lundi 8hres, en cas de problème majeur, pour trouver, avec les gestionnaires, des solutions immédiates et temporaires à vos surcharges, et éviter autant que possible, le recours au TSO et les menaces de représailles. Les événements médiatisés des derniers jours ne sont pas étrangers à notre réalité et, autant vos équipes locales, votre exécutif et la fédération travaillent, à chacun leur niveau et selon leurs moyens, de remédier à la situation. Aucune action n'est, pour l'instant, exclue. Vérifiez vos babillards ou courriel.

# MOT RAS-LE-BOL

Chères membres, c'est avec stupéfaction que nous apprenons la visite secrète, en catimini de la ministre de la santé, Mme McCann, à l'hôpital du Suroit, lundi le 28 janvier.

Alors que, de notre côté, nous tentions de rejoindre les membres de la direction pour obtenir des réponses sur les difficultés vécues ce WE, particulièrement à l'urgence du Suroit mais, partout dans le CISSS-MO. Ces derniers s'employaient à se préparer à recevoir son éminence. Nous sommes outrées de ce manque total de transparence, nous avons des attentes élevées face à ce nouveau gouvernement, il a pris des engagements durant la campagne mais aussi par la suite, face aux ratios patients/professionnelles entre autre. Nous sommes aussi en attente d'actions concrètes de notre direction pour intensifier les discussions sur le rehaussement des postes à temps complet, entamés depuis l'été mais qui tardent à aboutir.

Les professionnelles en soins de Montérégie-Ouest ont besoin d'oxygène mais aussi d'espoir et de gestes concrets et c'est à ceci que votre syndicat s'applique quotidiennement mais se bute à des résistances et une inaction contagieuse. Il est plus que temps pour toutes les professionnelles en soins membres du FIQ-SPSMO de faire entendre et faire sentir son mécontentement. Chaque petite action aura de l'impact si elle est multipliée par les 2400 voix que nous sommes. Assistez aux assemblées, surveillez vos babillards et vos courriels,

continuez de dénoncer les situations intenables et restez unies et mobilisées. La population a besoin de vous et vous avez besoin de donner vos soins de manière sécuritaire, il en va de l'avenir de toute la population.

#### **MOT SUR L'AFFICHAGE SPECIAL**

Une entente est intervenue avec la DRH pour procéder à un affichage de postes équipe volante., le but étant de répondre à la crise actuelle de pénurie de personnel. Il s'agit d'une phase transitoire aux travaux actuellement en cours dans le cadre de la lettre d'entente numéro 6 (voir la convention collective, p.173). Ces travaux de la lettre d'entente numéro 6 permettront de créer des postes stables dans les centres d'activités tout en diminuant, à échéance, le nombre de postes d'équipes volantes. De nouveaux affichages de postes stables à temps complet auront lieu prochainement, l'employeur et le syndicat vous tiendront informés des développements. Les postes affichés actuellement qui ne trouveront pas preneur seront rapidement affichés à l'externe.

## **MOT SUR LE CA**

Le 30 janvier dernier avait lieu la séance publique du conseil d'administration du CISSS-MO, plusieurs membres du FIQ-SPSMO, accompagnées de Nathalie Lévesque de l'exécutif FIQ, se sont invitées à la période des questions et se sont rendues visibles en portant des dossards aux couleur de la FIQ.





Notre présidente, Francine Savoie, s'est adressée au conseil d'administration en leur demandant à quel point ils étaient au courant des difficultés vécues au CISSS-MO, « Nous sommes dans la crise. Nous voulons un plan d'action, faire des prévisions. Malheureusement, la situation est inacceptable, principalement pour les patients qui étaient en danger le week-end dernier. Il y avait 42 patients pour deux infirmières et une seule auxiliaire. On sait au'il y a des efforts de faits, mais ca ne peut plus continuer (...) Malheureusement, il nous manque 98 infirmières pour le week-end qui s'en vient. Il y a une seule coordonnatrice qui ne peut se promener partout. On ne peut plus continuer comme ça, il va arriver quelque chose de grave. Nous avons besoin de 395 infirmières et de 190 infirmières auxiliaires (...) On repousse toujours, mais ça ne peut plus aller. Maintenant le directeur général Yves Masse nous a dit à la rencontre qu'il a obligé ses directeurs à nous rencontrer. Ce n'est pas drôle d'être obligés de leur forcer la main. (...) On laisse les équipes à découvert et nous prêtons flanc à des situations dangereuses. Nous ne pouvons plus étirer l'élastique. Les gens sont épuisés. C'est vous qui avez le pouvoir de prendre les décisions ».

## **MOT SUR LE TEMPS SUPPLEMENTAIRE OBLIGATOIRE**

Comme amplement publié dans les médias, le recours au temps supplémentaire imposé est généralisé dans la province et le CISSS-MO n'y échappe malheureusement pas. Votre syndicat est très sensible à cette situation et s'y adresse prioritairement sur plusieurs plateformes, même si les impacts tardent à se ressentir sur le terrain. Des démarches intensives sont d'ailleurs en cours cette semaine avec la DSI pour trouver une solution temporaire aux difficultés actuelles. Ainsi, plusieurs projets de rehaussement sont en implantation

dans certains CHSLD du territoire. Sur le plan juridique, vous devez déposer des griefs à chaque fois que vous êtes imposée ainsi que pour les situations où vos droits sont bafoués, ce qui met en lumière les problèmes de gestion de l'employeur. À partir des formulaires de dénonciation reçus, des discussions ont cours avec les différentes directions impliquées, DSI, DRH, DSAPA, pour trouver des solutions et diminuer l'impact du manque chronique de personnel, pour lequel le syndicat a très peu de pouvoir.

Chaque situation où le plan B est mis en œuvre, dites-vous que des actions de votre syndicat ont porté fruit et que ceci vise à réduire entre autre, le recours au TSO. D'ici à ce que des solutions permanentes et efficaces soient appliquées, nous vous rappelons certains faits. Vous trouverez sur fiqsante.qc.ca, différents articles qui traitent du sujet. Rappelez-vous que vous êtes la seule personne apte à juger de votre capacité à poursuivre votre prestation de travail au-delà des heures régulières prévues à votre horaire et que les obligations de l'employeur sont :

- 1° avoir épuisé tous les autres moyens prévus à la convention collective (équipe de remplacement, liste de disponibilité, etc.) et prouver que le recours aux heures supplémentaire est la seule mesure possible pour dispenser les services normalement offert;
- 2° Avoir fait la répartition équitable;
- 3° Avoir donné un ordre clair et précis;
- 4° S'être assuré que le nombre d'heures supplémentaires exigées n'est pas exagéré;
- $5^{\circ}$  Avoir tenu compte de la législation qui limite son droit d'exiger des heures supplémentaires;
- 6° Avoir tenu compte des motifs de refus ;

Finalement, n'oubliez pas de signaler toute situation problématique, vous pouvez vous procurer un formulaire de dénonciation des conditions de travail auprès de votre équipe syndicale locale ou utiliser le formulaire de soins sécuritaire disponible en ligne sur fiqsante.qc.ca. Il est essentiel, avant d'entreprendre toute action collective ou individuelle, d'aviser vos représentants syndicaux, pour assurer le suivi et votre protection en cas de litige.

# **MOT DE LA FIN**

La conjoncture actuelle est loin d'être idéale, la dernière réforme a fait beaucoup de dommages dans un réseau déjà fragile. Votre syndicat s'applique à faire valoir vos droits et à promouvoir l'amélioration de nos conditions de travail. Demeurez vigilantes et soyez prêtes à vous mobiliser, il en va de l'avenir de la qualité de vie des professionnelles en soins et de la population.



Nous contacter
FIQ-SPS Montérégie-Ouest
300-5100 Boulevard Hébert,
Salaberry-de-Valleyfield
(450) 322-6392
vp.comite@fiqspsmo.com

http://www.fiqsante.qc.ca/montereg

https://www.facebook.com/fiqspsm o/

- Équipe JR: 450-699-2425
   #4110
   spssjr@gmail.com
- Équipe Suroit: 450-373-4818 #201-202 spss.fiq.dusuroit@gmail.com
- Équipe HSL: 450-829-2321
   #244
   alain.girard.cssshsl16@ssss.gouv
   .qc.ca
- Équipe Vaudreuil : 450-322-6392 #102 fiqsps.csssvs16@ssss.gouv.qc.ca
  - fiqsps.csssvs16@ssss.gouv.qc.ca Équipe réadaptation : 450-322-
- Equipe réadaptation : 450-322-6392 #107
   vp.comite@fiqspsmo.com